

énormes qui se sont présentées, George V laisse son empire plus puissant et plus uni qu'il l'avait trouvé.

On a eu raison de dire qu'il a su concilier avec l'évolution politique, économique et sociale des peuples de son empire, le respect le plus strict des traditions constitutionnelles d'une démocratie qui reste magnifiquement fidèle à ses origines libérales. Nous, citoyens canadiens, devons nous souvenir toujours que c'est sous le règne de George V que l'autonomie du Canada a pris toute son ampleur: l'unité impériale dans la liberté locale a été pleinement réalisée.

Le nouveau roi d'Angleterre, Sa Majesté Edouard VIII, personnifie à son tour ces nobles traditions et les institutions britanniques dont il est l'héritier et sera le royal gardien.

Edouard VIII connaît bien le Canada qui lui est même familier. Sa Majesté sait que, parmi ses 500,000,000 de sujets, elle n'en compte pas de plus loyaux que les Canadiens.

La session qui commence a ceci de remarquable qu'elle coïncide avec l'avènement d'un nouveau roi, avec la présence au Canada d'un nouveau vice-roi en qui nous saluons un brillant représentant de la noblesse intellectuelle anglaise, avec l'arrivée au pouvoir d'un nouveau gouvernement et le choix d'un nouveau Président de cette Chambre, Président qui, nous en sommes assurés, saura déployer dans l'exercice de ses hautes fonctions, la science et l'expérience qu'elles exigent, la dignité et le tact qui le caractérisent lui-même.

Le discours du trône que nous avons entendu à l'ouverture de cette session est de bon augure. Sans faire acte de partisanerie irréductible et intransigeante—ce qui serait à l'encontre de notre devoir et de notre rôle constitutionnel—nous avons, certes, le droit, je dirai même l'obligation morale de nous demander si le pays est sagement gouverné et si la politique de la nouvelle administration suit la bonne voie. Ne perdant pas de vue les intérêts supérieurs de la nation—qui doivent être notre principal souci—interrogeons les faits. J'entends bien laisser de côté les disputes électorales, les critiques, les ripostes, les théories miroitantes avec lesquelles on cherche à séduire les électeurs que l'on prend trop souvent pour des alouettes. Dans cette enceinte où doivent dominer le sang-froid et la modération, où doit régner la sérénité qui permet une juste vision des choses, demandons-nous si, depuis quelques mois, la situation du Canada ne s'est pas améliorée, soit dans le domaine de la politique intérieure, soit dans celui de la politique extérieure.

Encore une fois, envisageons les faits. La nouvelle administration qui ne détient le pouvoir que depuis quelques semaines s'est tout

L'hon. M. PRÉVOST.

de suite mise à la besogne pour tâcher de remédier au malaise économique. Sa tâche est gigantesque: combattre le chômage, arrêter la descente du chiffre de notre commerce, secourir l'agriculture en détresse, faire face au mécontentement général qui existait et qui, à un moment, fut si prononcé que, dans l'Ouest on parla de sécession; consolider le bloc de la Confédération où se sont produites des fissures et des lézardes, empêcher les conflits entre l'Ouest et l'Est du pays, etc. Nous savons par les quelques faits nouveaux qui ont surgi depuis quelques mois, et par le discours du trône, que le Gouvernement s'est mis courageusement à l'œuvre.

Malgré les nuages qui se sont amoncelés sur notre pays, hier, les vrais Canadiens n'ont pas été des pessimistes, ni des défaitistes; ils ont espéré en l'avenir. Et ils ont eu raison. L'horrible crise ne peut être que passagère.

Les gouvernements se succèdent et cherchent, chacun à leur manière, à résoudre nos problèmes économiques et nationaux.

Je me garderai bien de faire reposer toute la responsabilité de la crise sur les gouvernements. Ce serait une erreur et une injustice. Mais il y a plusieurs méthodes de gouverner: il y en a de vraiment mauvaises, il y en a de bonnes et il y en a de meilleures.

Le programme sessionnel reflétera nécessairement celui du parti libéral tel qu'exposé par son chef et qui comporte quatorze points:

- 1) Le chômage, problème national le plus urgent;
- 2) Liberté du commerce extérieur;
- 3) Liberté du commerce intérieur;
- 4) Encouragement aux industries de base;
- 5) Contrôle du crédit, par l'établissement d'une banque centrale d'Etat;
- 6) Bureau de contrôle des placements pour prévenir l'exploitation du peuple;
- 7) Maintien du Canadien-National;
- 8) Démocratisation de l'industrie;
- 9) Restauration du gouvernement responsable;
- 10) Abrogation de l'article 98 du code criminel;
- 11) Réforme électorale;
- 12) Equilibre du budget;
- 13) Coopération en vue du maintien de la paix internationale;
- 14) Juste répartition de la richesse.

En moins de quatre mois, le nouveau gouvernement a accompli et entrepris plusieurs choses dans le sens de ce programme.

Nous l'avons vu convoquer une Conférence fédérale-provinciale afin d'obtenir la bonne entente et la coopération nécessaire à la solution de quelques-uns des principaux problèmes de notre politique intérieure. Cette Conférence a créé divers comités permanents pour étudier